

cules, il est impossible de les transporter sans avarier les routes ni certains ponts. Comme je l'ai signalé, toute l'instruction destinée aux unités blindées se donne nécessairement au Q.G. régimentaire, à Sussex. Chaque escadron doit prendre part à des exercices de fin de semaine une fois par mois; une fin de semaine est réservée à l'instruction des officiers et sous-officiers. Il s'agit là de formation spécialisée, qui peut permettre aux simples militaires d'obtenir des brevets de spécialistes.

En outre, certains exercices sont exécutés de concert avec d'autres unités de la région. C'est ainsi qu'il y a trois semaines, 600 militaires ont participé à des manœuvres conjointes d'unités blindées et d'unités d'infanterie. L'an dernier, l'aviation et l'artillerie ont pris part à des manœuvres semblables, de concert avec les unités blindées et l'infanterie. Il y a deux semaines, nous recevions des représentants de toutes les unités du Nouveau-Brunswick à l'occasion d'exercices de tir. Ces quelques remarques permettent à la Chambre de juger de l'attitude des gens du Nouveau-Brunswick à l'égard de l'armée de réserve. Si l'on en croit les chiffres publiés récemment dans les journaux, compte tenu de la population, c'est le Nouveau-Brunswick qui a le plus grand nombre de réservistes.

La réserve doit s'occuper des corps de cadets; c'est là une de ses principales fonctions. Cinq corps de cadets sont affiliés à l'armée. Ils sont formés sous la direction de l'officier régional des cadets, et des officiers et sous-officiers préposés à l'administration et à l'instruction qu'on peut leur affecter. Ces cadets se rendent, une fois l'an, au Q.G. régimentaire, où on leur enseigne à se servir des chars de combat et autres véhicules disponibles. Chaque année, nous présentons une coupe portant une inscription appropriée au meilleur corps de cadets affilié. Nous constatons que ces bataillons scolaires fournissent régulièrement des recrues à l'armée de réserve.

Le pourcentage du personnel qui a servi outre-mer, par rapport aux recrues, est plutôt élevé. Vingt-deux p. 100 des hommes de troupe avaient servi dans les forces armées durant le dernier conflit mondial; 60 p. 100 des sous-officiers et 80 p. 100 des officiers avaient servi dans les forces actives. A mon avis, la proportion est exceptionnellement bonne et cela aide beaucoup à l'instruction des recrues. Plusieurs officiers et sous-officiers de la région, bien qu'ayant la compétence voulue, n'ont pu s'engager dans une unité de réserve, parce que les effectifs étaient au complet. Pour surmonter cette difficulté et pour mettre à la disposition des unités de réserve plus d'offi-

ciers et de sous-officiers déjà formés, le ministère nous a permis d'engager plus de gens à même la liste supplémentaire des officiers de réserve jusqu'à concurrence de l'effectif de guerre, en leur accordant un rang équivalent. On nous a aussi permis de porter le nombre de sous-officiers brevetés et de sous-officiers au double de l'effectif de guerre.

Le ministre a déclaré, à plusieurs reprises, que le 8th P.L. (N.-B.) Hussars est la plus importante et la meilleure unité de réserve au Canada en ce moment. Nous en sommes fiers. Nous comptons lui donner bientôt son effectif complet, et maintenir les normes d'efficacité.

On trouvera à la page 1736 du *hansard* du vendredi 11 novembre une déclaration de l'honorable représentant de Kamloops selon qui l'effectif de l'armée de réserve était, pour n'importe quelle année de 1924 à 1938 ou 1939, supérieur à ce qu'il est en ce moment. Il est vrai que les effectifs de la réserve étaient, avant la guerre, plus considérables qu'ils le sont aujourd'hui, mais il faut tenir compte de ce que c'était là des effectifs sur papier, puisque nous n'instruisions guère à cette époque que 64.4 p. 100 du total des engagés, alors que depuis quatre ans nous instruisons en moyenne 86.4 p. 100 de l'effectif. A vrai dire, l'an dernier a été l'une de nos meilleures années, car 92.2 p. 100 de l'armée de réserve était à l'instruction. Au reste, l'instruction est aujourd'hui tellement supérieure à ce qu'elle était avant la guerre que les chiffres seuls ne sauraient nous donner une idée exacte de la réalité. Elle se fait en ce moment avec assez d'hommes, de matériel et d'immeubles, dans d'excellents camps et d'excellentes écoles d'été. Nos hommes valent quelque chose aujourd'hui; bon nombre d'entre eux sont prêts à entrer en campagne, alors qu'avant la guerre, comme tout le monde le sait, l'instruction ne valait pas grand chose.

Ceux d'entre nous qui ont servi dans la milice active non permanente, entre les deux guerres, se souviennent bien des conditions dans lesquelles se faisait l'instruction. Je me souviens de l'époque où les militaires de tous grades versaient une partie de leur solde à une caisse régimentaire de façon à pouvoir emmener des chevaux au camp et acquitter les frais de déplacement. Lorsque, vers 1938, on nous a transformés en unité blindée, on ne nous a pas permis d'instruire assez de monde, même si on nous a donné quelque argent pour louer des automobiles qui devaient remplacer les chars que nous n'avions pas. En 1939, quelque mois avant la déclaration de la guerre, nous avons conduit au camp notre effectif autorisé de 55 gradés et hommes de troupe.